

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 15/06/2010

Réception par le Prefet : 15/06/2010

Publication : 18/06/2010



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2010-8-6-6

Séance du vendredi 11 juin 2010

PROGRAMME DÉPARTEMENTAL D'AIDE À L'ÉLECTRIFICATION OPÉRATIONS "AU COUP PAR COUP" - 2ÈME LISTE - PROGRAMME C221

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2010-1-1-4 du 19 mars 2010 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2009-5-6-5 du Conseil Général du 09 décembre 2009 relative au Budget Primitif 2010 - Equipements Ruraux (C02) - Electrification Rurale (C221),
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

décide d'attribuer, dans le cadre du Programme d'Aide à l'Electrification 2010 opérations "au coup par coup" (2^{ème} liste), les subventions suivantes :

- 1 580 € à l'EARL de la Langmatt à MALMERSPACH,
- 18 240 € à la Communauté de Communes du Pays de Thann pour la Ferme auberge du Freundstein à WILLER-SUR-THUR.

Ces subventions seront prélevées sur le Programme C221 - Chapitre 204 - Natures 2042 et 20414 - Fonction 74.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté

Service Eau, Epuration, Equipements ruraux

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 11 JUIN 2010

Electrification Rurale

PROGRAMME 2010

Opérations « au coup par coup » - 2^{ème} liste

Annexe 1

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
ERP03607	EARL DE LA LANGMATT MALMERSPACH Sortie d'exploitation à MALMERSPACH	3 950,00	40%	1 580,00
ERP03609	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE THANN FERME AUBERGE DU FREUNDSTEIN Sortie d'exploitation WILLER-SUR-THUR	45 600,00	40%	18 240,00
			Total	19 820,00